



## **GREVE du 14 DECEMBRE : Un moment fort de notre département**

La journée de grève du 14 décembre a été une **réussite** :

- **Réussite quantitative**, puisque nous étions plus de **47% de grévistes dans les divers services**, hors SE EPM, avec les foyers d'Aix et de Martigues pratiquement paralysés.
- **Réussite qualitative**, car ce sont **plus de 30 grévistes qui ont participé à l'assemblée générale** et se sont très largement exprimés sur leurs conditions de travail.

Les échanges, souvent très forts, voire émouvants, parfois révoltants, ont permis aux collègues d'échanger, et de mieux comprendre ce qui se passe dans les différents services... Hébergement, milieu ouvert, insertion, SEAT... **l'isolement dans lequel se sentaient certains services, ou collègues, a été brisé.** Le directeur départemental a entendu notre **refus des « réquisitions »**, entendu aussi, de la part des collègues travaillant dans les foyers, que ce n'est pas par des mesures de ce type que seront surmontées



les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

La **solidarité des travailleurs** du département s'est aujourd'hui clairement exprimée, sans faux-semblants. C'est un atout extrêmement précieux, et déjà en soi une **première victoire**. Dans un premier temps, le directeur départemental n'avait pas pensé modifier son emploi du temps habituel, malgré la grève, et avait maintenu une réunion programmée au tribunal. **Les personnels grévistes ont contraint le DD à rester** à la direction départementale, afin qu'il puisse les entendre et répondre à leurs revendications. La réunion avec le DD a duré plus de 2h et demi. Le fait que nous soyons en assemblée de grévistes et non en réunion institutionnelle a permis aux **langues de se délier**.

Les **personnels de l'hébergement ont parlé**, de façon très concrète, de leur souffrance de plus en plus aiguë au travail : de ces jeunes aux difficultés de plus en plus lourdes qui arrivent souvent en crise, suite à un défèrement, et remettent en cause l'équilibre déjà instable du reste du groupe ; aux crises qui en découlent, avec leur cortège d'attaques verbales souvent très violentes, d'attaques physiques contre les adultes ou d'autres jeunes, d'automutilations... ; du **nombre d'OPP supérieur au nombre de chambres**, ce qui a amené qu'un jeune rentrant de fugue suite à un défèrement trouve sa chambre occupée par un autre jeune, arrivé par accueil imposé... ; de **l'absence de solutions scolaires** ou d'insertion pour les jeunes, dont l'inactivité prolongée les plonge dans une angoisse encore plus grande amenant des passages à l'acte dans le foyer... ; du **manque de personnels** qui amène les éducateurs à faire la cuisine, le ménage, les réparations... ; de **l'alternance du travail jour/nuit** qui épuise et ne permet pas une répartition satisfaisante de la présence de chacun sur le foyer en journées et soirées... ; des **locaux pas sécurisés** dans lesquels les agents qui doivent travailler la nuit prennent leur service en ayant peur... ; d'un **fonctionnement à flux tendu** qui ne permet pas d'absorber de façon satisfaisante les congés et arrêts de travail... de l'épuisement de ceux qui restent... des **contractuels embauchés pour un, deux, ou trois mois**, qui ne savent pas ce qu'ils deviendront ensuite, ce qui plonge les intéressés dans une précarité angoissante, et le foyer dans une **incertitude totale** quant à son avenir à moyen terme... des heures supplémentaires non récupérées... des primes qui sont soumises à des indicateurs de taux d'occupation et de prises en charge au pénal...

Face à l'ensemble de ces difficultés,

les personnels de l'hébergement ont clairement exprimé que la réponse ne réside pas dans la venue ponctuelle de collègues du milieu ouvert ou du SEAT, qui ne connaissent pas le groupe de jeunes et ne sont pas du tout impliqués dans la vie de l'établissement. Ce qu'ils revendiquent, ce sont des éducateurs, cuisiniers, agents d'entretien en nombre suffisant pour pouvoir fonctionner de façon pérenne, et pour pouvoir offrir aux mineurs placés un véritable accompagnement éducatif.

Les personnels du **milieu ouvert** ont eux aussi exprimé la **détérioration croissante** de leurs conditions de travail : ils travaillent auprès de familles de plus en plus précarisées et désocialisées, avec des jeunes dont les difficultés sont de plus en plus lourdes, et pour lesquels les propositions d'insertion scolaire ou professionnelle sont de plus en plus inexistantes, ou inappropriées. Pourtant, s'ajoutent aujourd'hui des **pressions régulières pour qu'ils prennent en charge plus de 25 jeunes**, ou que, pour « libérer une place », ils rendent au jour près leurs rapports d'IOE, même si le psychologue (qui devient de plus en plus rare !) n'a pas eu le temps de voir le jeune, même si la mesure n'a pas pu être correctement exercée et qu'une prolongation serait nécessaire... **Le sens du travail disparaît**, la qualité du travail n'est plus à l'ordre du jour ; En plus de tout cela on oblige certaines équipes à s'inscrire dès le début janvier 2010 dans des projets « d'activités de jour », même si ces agents ne sont ni formés, ni volontaires, même si c'est le reste de leur activité de milieu ouvert qui en pâtira... et on les **menace de sanctions** s'ils refusent... tout comme on les menace de sanctions s'ils ne vont pas en **formation « obligatoire »**, tout comme on leur fait le

chantage à l'acceptation ou non d'un stage, ou de congés... Ils n'ont plus le temps de participer aux réunions d'étude de situations ; il n'y a plus de lieu où ils puissent faire part collectivement de leurs interrogations, de leurs difficultés, des agressions qu'ils subissent parfois en se rendant dans certains lieux, ou dans leur bureau...

Les personnels du SEAT ont fait part de l'**explosion du nombre de jeunes déferés** depuis le début de l'année, du nombre très élevé de mandats de dépôt et des placements d'office ... le tout avec un poste d'éducateur en moins depuis la rentrée de septembre.

Si la direction départementale sait globalement que les services éprouvent des difficultés, elle découvrirait manifestement l'ampleur du mal-être de la profession, les dysfonctionnements concrets induits par les politiques mises en œuvre, tant nationalement que localement. A l'évidence, **les réunions de directeurs ne sont pas un vecteur de communication suffisant**, loin s'en faut !

Le directeur départemental a entendu notre opposition aux « réquisitions », tant sur la forme que sur le fait que cela ne règle pas les difficultés des foyers. Il a reconnu avoir « *commis une erreur* » : dont acte !

Une **réunion du dispositif départemental d'hébergement aura lieu vendredi 18/12 après-midi sur la question des accueils d'urgence** Nous avons obtenu qu'elle soit ouverte, en plus des directeurs, à un représentant par équipe éducative. Sans préjuger des propositions d'organisation au niveau départemental qui pourront en découler, nous avons demandé le retour à un fonctionnement qui ne mette pas systématiquement en danger les hébergements, à savoir **2 places d'accueil d'urgence pour 1 semaine par foyer...** quel que soit le nombre de « lits disponibles », dans le respect des projets de service établi par les équipes.

Nous avons demandé le rétablissement d'une commission milieu ouvert qui ne soit pas une courroie de transmission des directives nationales, mais qui soit réellement au service d'un échange entre professionnels. Nous demandons également, plus largement, la possibilité de **rencontres régulières inter services et « inter filières »**.



Par ailleurs, un CTPD sur les conditions de travail de l'ensemble des services (hébergement, milieu ouvert, insertion, SEEPM, SEAT) se tiendra courant janvier.

Sur la question de **la réorganisation du CAEI de Marseille**, qui n'a pas été débattue durant l'AG mais dont nous avons discuté au cours de l'audience du 11/12 qui s'est tenue dans le cadre du dépôt du préavis de grève, le directeur départemental avait indiqué que, dans le cadre de l'organisation administrative en 2 UEAJ imposée par l'AC, il avait la volonté de maintenir les projets pédagogiques existants. Nous resterons bien entendu particulièrement vigilants sur cette question.

Sur la question du **droit de grève des éducateurs stagiaires** : Nous avons appris que plusieurs stagiaires ont subi des **pressions inadmissibles** de la part des directeurs/trices d'établissements, leur soutenant qu'ils n'avaient pas le droit de grève dans un cadre départemental et qu'ils prenaient le risque d'être licenciés !!! Nous avons dénoncé auprès du directeur départemental ces mensonges, qui sont méprisables et relèvent de **l'abus de pouvoir**. Le DD a confirmé que **nos collègues en formation en position de stage dans des établissements peuvent se mettre en grève** au même titre que les titulaires et les contractuels.

Par ailleurs, nous avons également dénoncé la **situation imposée à un stagiaire**, qui finalement ne s'était pas déclaré gréviste suite à ces pressions, et qui du coup se trouvait seul en service ! Une situation identique risquait de se produire la nuit dans un autre foyer. Nous avons obtenu que ces agents soient doublés par des personnels non grévistes.

Cette journée de grève et la forte mobilisation des grévistes à la D.D. ont permis de faire remonter les conséquences concrètes des **orientations répressives** nationales, ainsi que les **dysfonctionnements** auxquels mène une politique nationale et locale de la rentabilité, du **chiffre**, de la statistique, du **mépris** envers les personnels.

Elle a également permis d'être entendus sur notre conception de la **« solidarité départementale »**, ainsi que sur notre volonté de revenir à des dispositions sur l'accueil d'urgence ne mettant pas en danger le fonctionnement des établissements et l'équilibre des groupes. Et elle a surtout mis en lumière la nécessité pour les personnels de la PJJ de s'unir dans la mobilisation, à une période où les conditions de travail se détériorent partout avec une brutalité jamais rencontrée dans l'histoire récente.

**Cette journée ne restera pas sans suite.**

**Ce n'est pas en montant les services les uns contre les autres que les  
dysfonctionnements disparaîtront.**

**tous solidaires !**

**Ensemble, nous résisterons mieux aux pressions que nous subissons.**